



Formation d'un comité technique face  
aux enjeux de la mobilité des personnes  
et des biens dans la région  
métropolitaine

*Congrès infra 2012*



# Plan de la présentation

- *Introduction*
- Gestion de la circulation
- Le comité sur la mobilité des personnes et des biens
- Intervenants du comité
- Rôle du comité
- Objectifs du comité technique
- Mesures d'atténuation



## Introduction

Depuis 2008, le MTQ a entrepris un plan de redressement du réseau routier. Objectif : Assurer la pérennité des systèmes de transport.

En 2012-2013, le MTQ investit 4 milliards de dollars sur le réseau. Pour Montréal (MTQ et partenaires), c'est près de 1400 chantiers.



## Plan de la présentation

- Introduction
- *Gestion de la circulation*
- Le comité sur la mobilité des personnes et des biens
- Intervenants du comité
- Rôle du comité
- Objectifs du comité technique
- Mesures d'atténuation



## Gestion de la circulation

Assurer l'efficacité et la sécurité des systèmes de transports malgré:

- Le vieillissement du réseau causant un nombre important de chantiers routiers majeurs
- L'augmentation de l'utilisation des infrastructures routières



## Gestion de la circulation

En partenariat avec:

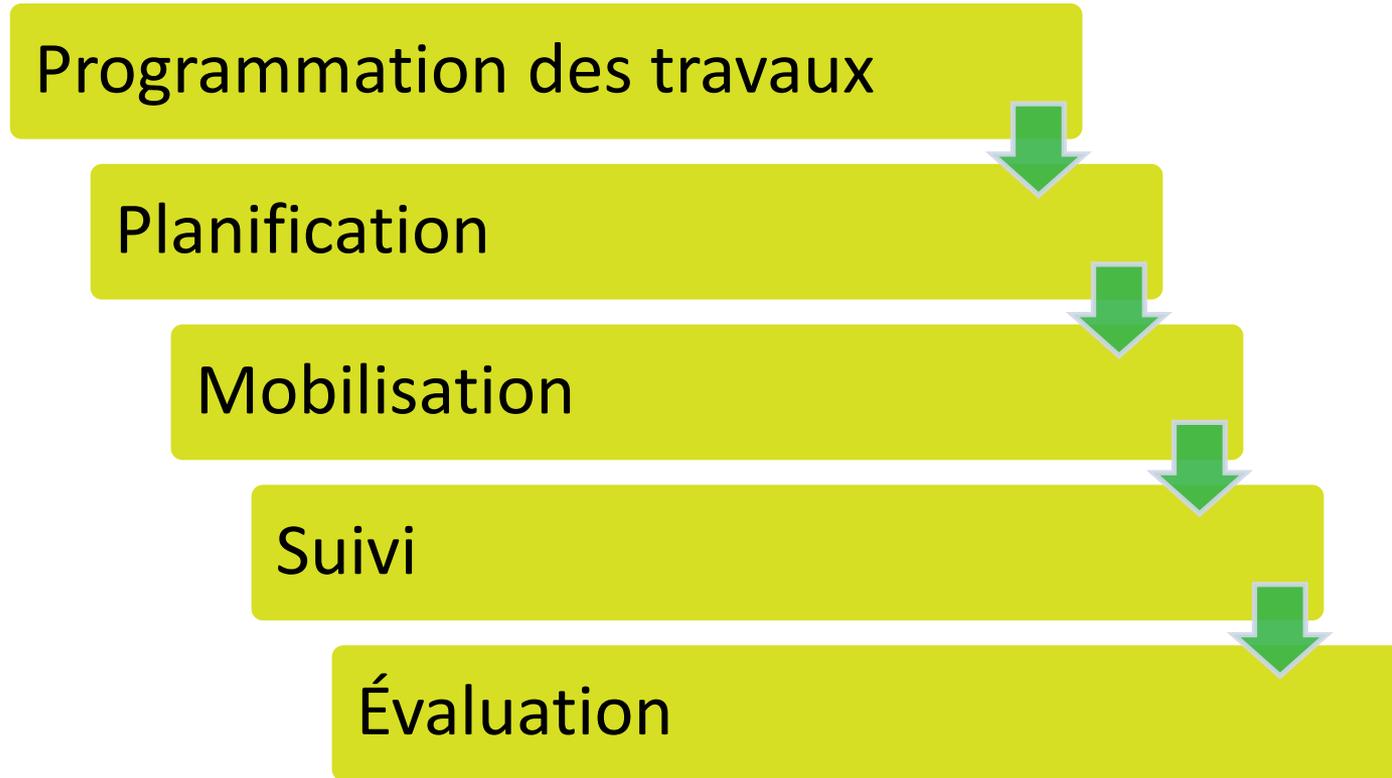
- les sociétés de transport collectifs, municipalités, services d'urgence, etc.

Processus qui vise:

- Les usagers de la route: automobilistes, camionneurs, motocyclistes, services d'urgence, transport en commun, cyclistes et piétons.



# Gestion de la circulation





## Gestion de la circulation

Étapes de la gestion, avant les travaux:

- *Programmation des travaux*: éviter les incompatibilités en préparant la programmation;
- *Planification*: Définir des scénarios et évaluer leurs impacts, coordonner avec les partenaires, choisir un scénario de construction et établir un plan de gestion des impacts;
- *Coordination* : Intégration des différents services et des utilités publiques en fonction de l'état du réseau mais également des besoins futurs;



## Gestion de la circulation

- *Mobilisation*: Appliquer le plan de communication, les mesures d'atténuation et examiner les impacts;
- *Suivi*: Mesurer la performance des mesures appliquées et améliorer les connaissances;
- *Évaluation*: Établir un bilan des problèmes rencontrés, des mesures d'atténuation, etc. dans le but d'améliorer la gestion des impacts.



## Plan de la présentation

- Introduction
- Gestion de la circulation
- *Le comité sur la mobilité des personnes et des biens*
- Intervenants du comité
- Rôle du comité
- Objectifs du comité technique
- Mesures d'atténuation



# Le comité sur la mobilité des personnes et des biens

Créé dans un contexte où :

- Les infrastructures routières, municipales et les ponts fédéraux requerront des travaux d'envergure;
- On observe une augmentation des déplacements dans la grande région de Montréal;
- Les entraves à la circulation causent des répercussions négatives sur la qualité de vie de la population;
- Augmentation du temps de déplacement moyen;
- Détérioration des conditions de circulation pour les camions;
- Augmentation du coût de transport et diminution de la compétitivité économique de la région et du Québec.



# Le comité sur la mobilité des personnes et des biens

- Le 22 juin 2011, la création du comité directeur sur la mobilité des personnes et des biens est annoncée conjointement par le ministre des Transports, le président de la CMM et maire de Montréal, et la mairesse de Longueuil.



# Le comité sur la mobilité des personnes et des biens

- Comité directeur sur la mobilité des personnes et des biens
- Sous-Comités:
  - Comité technique sur la mobilité des personnes et des biens;
  - Comité sur les mesures d'atténuation en transport collectif;
  - Comité communication.



# Plan de la présentation

- Introduction
- Gestion de la circulation
- Le comité sur la mobilité des personnes et des biens
- *Intervenants du comité*
- Rôle du comité
- Objectifs du comité technique
- Mesures d'atténuation



# Intervenants du comité

- Ministère des Transports
- Villes:
  - Montréal, Laval, Longueuil, Châteauguay
- Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)
- Société des ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.
- Kahnawake
- Agence métropolitaine de transport (AMT)
- Société de transport de Montréal (STM); Réseau de transport de Longueuil (RTL); Société de transport de Laval (STL); Association québécoise du transport intermunicipal et municipal (AQTIM)



## Intervenants du comité

- Le comité s'est adjoint des consultants externes pour le travail d'analyse sous la supervision du comité technique.



# Plan de la présentation

- Introduction
- Gestion de la circulation
- Le comité sur la mobilité des personnes et des biens
- Intervenants du comité
- *Rôle du comité*
- Objectifs du comité technique
- Mesures d'atténuation



# Rôle du comité directeur sur la mobilité des personnes et des biens

- Coordonner les travaux et les mesures d'atténuation relatives aux différents chantiers sur le réseau de la grande région de la CMM, qu'ils soient municipaux, provinciaux ou fédéraux.



# Rôle du comité technique sur la mobilité des personnes et des biens

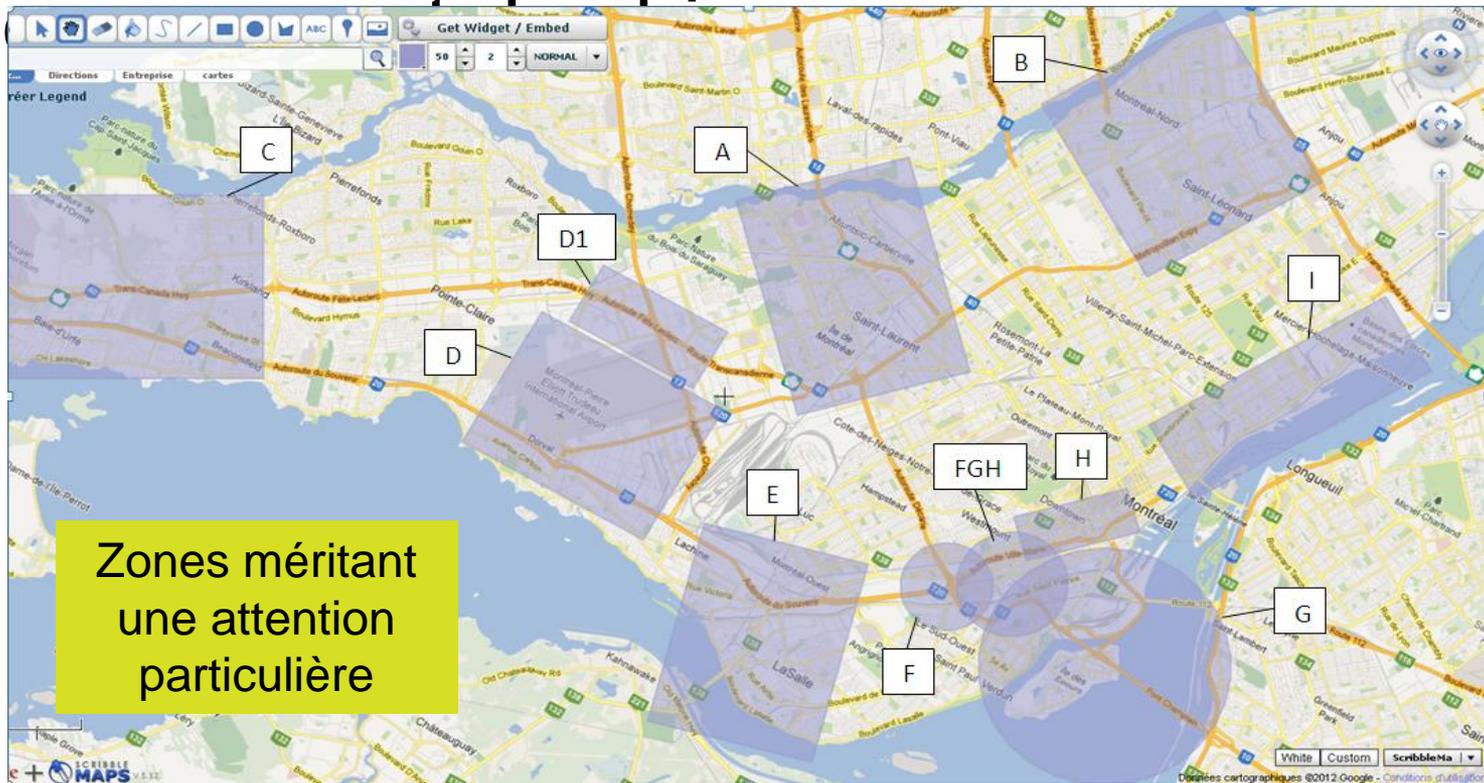
- Faire un inventaire des travaux;
- Identifier les secteurs problématiques et leurs impacts;
- Proposer des solutions.

Il s'agit d'un regard métropolitain, une analyse d'ensemble afin de dégager les zones où une optimisation de la coordination est bénéfique et souhaitable.



# Rôle du comité technique sur la mobilité des

p





## Rôle du comité sur les mesures d'atténuation en transport collectif

- Élaborer et mettre en place des mesures pouvant augmenter l'achalandage du réseau de transport collectif et diminuer la congestion routière dans les secteurs problématiques à court et moyen termes.



## Rôle du comité communication

- Promouvoir les mesures d'atténuation de la congestion routière;
- Définir et mettre en œuvre des stratégies de communication reflétant la concertation des partenaires;
- Mettre en place des mécanismes d'échange soutenus avec les chroniqueurs à la circulation.



## Plan de la présentation

- Introduction
- Gestion de la circulation
- Le comité sur la mobilité des personnes et des biens
- Intervenants du comité
- Rôle du comité
- *Objectifs du comité technique*
- Mesures d'atténuation



## Objectifs du comité technique

- Assurer une coordination entre les différents travaux, ayant comme résultat:
  - Diminution de la pression sur les usagers du réseau;
  - Diminution de la durée des entraves à la circulation;
  - Amélioration de l'état du réseau, en réduisant les impacts sur le milieu.



## Plan de la présentation

- Introduction
- Gestion de la circulation
- Le comité sur la mobilité des personnes et des biens
- Intervenants du comité
- Rôle du comité
- Objectifs du comité technique
- *Mesures d'atténuation*



## Mesures d'atténuation – *Gestion de la circulation*

- Près de 1400 chantiers impliquant des entraves sur le réseau pour l'année 2012.
- 280 méritant une attention particulière étant donné leurs impacts sur la circulation des réseaux autoroutier et artériel et leur proximité entre eux.



## Mesures d'atténuation – *Gestion de la circulation*

- Adoption du système info-RTU par le comité technique comme outil afin de rassembler les informations relatives aux travaux des différents donneurs d'ouvrage dans la grande région de la CMM.
- Report de certains travaux afin d'assurer la fluidité de la circulation dans les axes Est-Ouest et Nord-Sud et vers le centre-ville.
- Report de certains projets qui entraînent en conflit avec un autre chantier à proximité (lorsque possible).



## Mesures d'atténuation – *Gestion de la circulation*

- Implantation d'un échéancier accéléré pour limiter les répercussions des travaux sur la circulation;
- Combinaison de projets rapprochés dans l'espace d'au moins deux donneurs d'ouvrage en un seul contrat pour coordonner les entraves à la circulation.



## Mesures d'atténuation – *Gestion de la circulation*

- Formation de comités de coordination dans les zones pouvant être problématiques.
- Réalisation de plusieurs contrats dans un même secteur pour restreindre la durée des impacts.



## Mesures d'atténuation – *Gestion de la circulation*

- Modernisation et mise à jour de la synchronisation des feux de circulation sur le réseau artériel de la Ville de Montréal.
- Coordination des feux de circulation dans les secteurs affectés par des travaux majeurs.



## Mesures d'atténuation – *Gestion de la circulation*

- Mise en place de signalisation d'information au moins 10 jours avant le début de travaux affectant la circulation
- Participation de la Ville de Montréal à la planification, la coordination, au maintien de la circulation et à la gestion des impacts permettant l'intégration des travaux d'utilité publique



## Mesures d'atténuation – *Communication*

- Campagne de sensibilisation  
*«Mobilité Montréal, chacun fait partie de la solution»*
- Cohérence et complémentarité entre les actions de communication de tous les intervenants.



## Mesures d'atténuation – *Communication*

- Ajouts pour 2012 sur la section Mobilité-Montréal du site quebec511.info:
  - Travaux des municipalités de la couronne nord et de la couronne sud (Ville de Longueuil, Ville de Laval, suivront les autres municipalités de la CMM);
  - Compte Twitter du Ministère et de la Ville de Montréal;
  - Stationnements incitatifs: gares de train de banlieue et terminus d'autobus;
  - Informations sur les promotions en transport collectif;
  - Les cartes interactives sur Quebec511 prennent maintenant en compte les chantiers municipaux et fédéraux (ponts).



## Mesures d'atténuation – *Communication*

- Radio circulation 730 AM – Toute l'information en 5 minutes;
- Collaboration avec 3 stations anglophones – Plus de temps à la circulation (800 AM, 96 FM et 97,7 FM);
- Escouade Mobilité Montréal.



## Mesures d'atténuation – *Transport collectif*

- Incitation à l'utilisation du transport collectif:  
Un mois gratuit à l'achat d'un premier abonnement annuel au transport en commun, offre d'essai pour les automobilistes;
- Ajout de 33 km de voies réservées au transport en commun;
- Ajout de 3600 places par jour dans les réseaux d'autobus.



## Mesures d'atténuation – *Transport collectif*

- Ajout de 819 places de stationnement aux gares de train :
  - 319 à la gare de Candiac
  - 100 à la gare de Pointe-Claire
  - 200 à la gare de Vimont
  - 200 à la gare de St-Constant
- Ajout de 785 places de stationnement à des terminus d'autobus :
  - 185 à Châteauguay
  - 100 à Chambly
  - 500 à Laval



## Mesures d'atténuation – *Transport collectif*

- Accès amélioré au réseau de métro: ajout de quai pour autobus intermunicipaux;
- Réaménagement de stationnements et ajout de supports à vélo à certaines stations de métro
- Choix des mesures :
  - En lien avec au moins un chantier
  - Efficacité à court terme pour avoir un impact sur la congestion le plus rapidement possible



## Mesures d'atténuation – *Transport collectif*

- Ajout de voies réservées :
  - Laval et Montréal : boul. de la Concorde, Pie-IX, Henri-Bourassa et Léger
  - Montréal : Prolongement de la rue Marc-Cantin et aménagement de voies réservées pour l'A-20 (permanentes en 2013) sur la rue Notre-Dame et la rue St-Patrick.



## Mesures d'atténuation – *Transport collectif*

- Actions sur les lignes d'autobus :
  - Ajout de service sur les lignes 144 et 151 de la STL (déjà en vigueur), ajout de service sur les lignes 904, 925, 52 et 252 de la STL (rentrée 2012);
  - Nouvelle ligne d'autobus Laval-Montréal de la STM dans l'axe Pie-IX.



## Mesures d'atténuation – *Transport collectif*

- Amélioration de l'accès à la gare St-Hubert;
- Transport actif : réaménagement des espaces pour vélos à certaines gares;
- Ajout de service sur la ligne jaune du métro.



## Conclusion

- Rentrées 2011 et 2012 ont été moins pénibles que prévu
- Augmentation des abonnements STM et AMT
- 30 000 inscriptions pour OPUS à l'essai
- Meilleure coordination des travaux
- Augmentation de l'achalandage de la section mobilité MTL

Il faut poursuivre les efforts, ça porte fruit...